



# En transition

La lettre d'info d'Heol aux collectivités



n°2 octobre 2014

## Le mot du Président

Garlan, Bodilis, Plougasnou... les adhésions récentes de ces 3 communes au Conseil en Énergie Partagé prouvent que l'idée de confier la **gestion énergétique** d'une commune à un organisme tiers est aujourd'hui bien intégrée parmi les élus. Economies financières, plus grand respect de l'environnement... le service CEP est un formidable outil pour les communes.

En effet, face aux **enjeux environnementaux et financiers** liés à l'énergie, les Collectivités ont un rôle important à jouer en tant que consommatrices, productrices et distributrices d'énergie. Leurs choix dans les domaines de l'urbanisme et des transports influencent également les consommations des citoyens. C'est la cohérence entre les différentes instances de notre territoire qui permet une mise en œuvre efficace d'une **politique issue d'une concertation entre tous les acteurs du territoire**. Mobilisons-nous!



Georges LOSTANLEN

## Territoire en transition

### Pionnière



La commune de **Bodilis** devient la première commune du **Pays de Landivisiau** à adhérer au CEP. Le dossier est pris en main par le nouveau technicien d'Heol, Eric Mingant. La première visite du patrimoine a eu lieu le 8 juillet.

### Motivée



La commune de **Garlan** rejoint les 17 communes de **Morlaix Communauté** qui adhèrent au CEP. Le 2 juillet, les techniciens d'Heol ont effectué une première visite du patrimoine en vue d'établir un diagnostic énergétique de la commune

### Entier



Avec la toute récente adhésion de **Plougasnou**, c'est le **canton de Lanmeur** dans sa totalité qui adhère au CEP, plaçant ainsi la gestion énergétique et le développement durable au centre de ses préoccupations... un grand bravo!

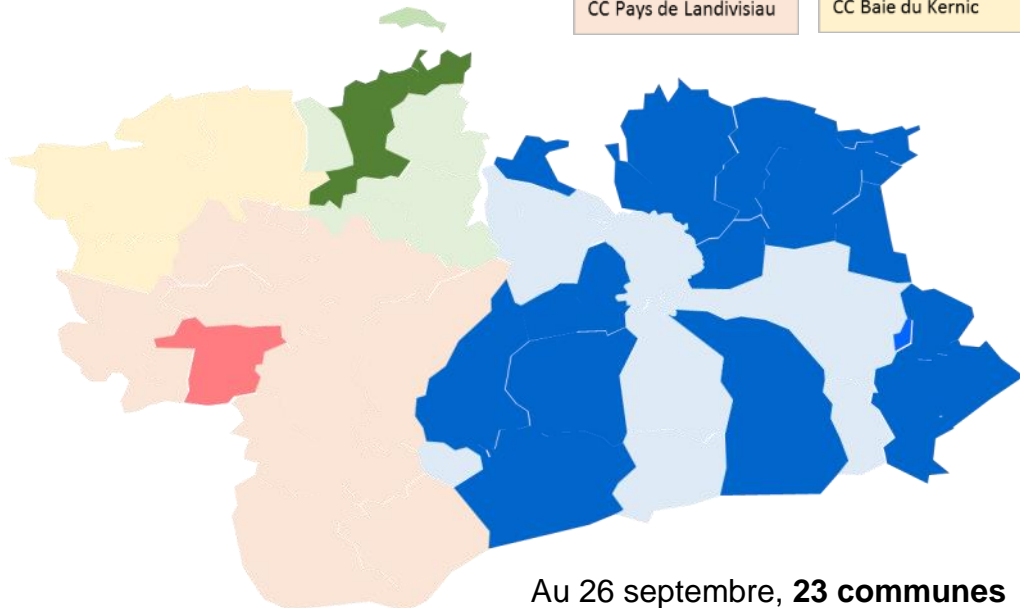
### Les communes CEP

Morlaix Communauté

CC Pays Léonard

CC Pays de Landivisiau

CC Baie du Kernic



Au 26 septembre, **23 communes**

du Pays de Morlaix adhèrent au Conseil en Energie Partagé, un service qui permet d'optimiser la gestion énergétique de leur patrimoine communal

### Les appels à projet

Création de **plates-formes locales de rénovation de l'habitat**  
Date limite : 15/01/2015 Contact: [yvon.basset@ademe.fr](mailto:yvon.basset@ademe.fr)

Ces plateformes ont vocation à accompagner le particulier dans son projet de rénovation de son logement. Elles proposeront des parcours de services coordonnés et adaptés aux situations particulières, pouvant porter à la fois sur les volets technique, administratif et financier et s'étendant de l'amont à l'aval du projet. Il s'agit au travers de ces processus de faciliter le passage à l'acte et la mise en relation des divers acteurs mobilisés : ingénierie (énergie, acoustique, air intérieur, gestion de l'humidité), maîtrise d'œuvre, entreprises du bâtiment, secteur bancaire et maîtres d'ouvrage

### Brèves pour bulletins

Depuis le mois de septembre, Heol propose aux communes du Pays de Morlaix des brèves sur les **économies d'énergie** afin de les diffuser dans leurs supports. 3 brèves sont transmises par trimestre. Contactez Emilie Euzen au 02 98 15 18 08 et [emilie.euzen@heol-energies.org](mailto:emilie.euzen@heol-energies.org) pour vous inscrire gratuitement à ce service



### 2 et 3 octobre: Carrefour des communes à Brest

Cet événement est un moment de rencontres et d'échanges entre les élus, acteurs de la vie publique et partenaires. Les 6 Agences Locales de l'Energie bretonnes tiendront un stand commun pour vous renseigner sur les solutions d'accompagnements des communes <http://www.carrefour-des-communes.fr/>

### 9 et 10 octobre: Fête de l'énergie

Du 9 au 12 octobre, les Espaces Infos Energie se mobilisent

pour sensibiliser les particuliers sur le thème des économies d'énergie dans l'habitat. Retrouvez le programme des animations d'Heol sur [www.heol-energies.org](http://www.heol-energies.org)

### 15 novembre: brèves 3 à 5

A la mi-novembre, vous recevrez par mail les brèves 3 à 5. Libre à vous de définir la périodicité des diffusions pour le trimestre



### Un DPE obligatoire



Le Décret n° 2013-695 du 30/07/2013 étend l'obligation d'afficher un DPE aux Etablissements Recevant du Public (ERP) :

· Les **ERP publics de plus de 500 m<sup>2</sup> de catégorie 1 à 4** (bâtiments administratifs, d'enseignement, hôpitaux, commissariats, salles de spectacle, gymnase, etc.) doivent faire réaliser un DPE avant le **1er Janvier 2015**.

· Pour les ERP publics de plus de 250 m<sup>2</sup> de catégorie 1 à 4, l'échéance est fixée au 1er Juillet 2017.

· L'affichage du DPE est aussi rendu obligatoire pour les bâtiments de plus de 500 m<sup>2</sup> accueillant un ERP de catégorie 1 à 4, qui font ou ont fait l'objet d'un DPE lors de leur construction, vente ou location.

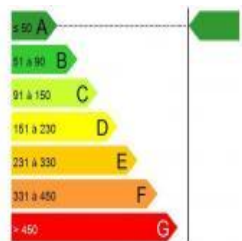
L'objectif est de **sensibiliser les utilisateurs** du bâtiment à leur consommation énergétique pour les inciter à faire attention. Le DPE doit être affiché de manière visible pour le public à proximité de l'entrée principale du bâtiment ou du point d'accueil.

### 31 décembre 2014: Ouverture des marchés du gaz naturel

Au 31 décembre 2014, les tarifs réglementés du gaz naturel disparaissent. Les collectivités doivent mettre les fournisseurs en concurrence et bénéficier ainsi de meilleurs abonnements et tarifs. <http://www2.ademe.fr/servlet/doc?id=63173&view=standard>

### 1er janvier 2015: DPE obligatoire

Obligation d'affichage du DPE dans les ERP publics de plus de 500m<sup>2</sup> de catégorie 1 à 4



### Dernière minute

Initialement prévue pour le 1er janvier 2015, la mise en œuvre de **l'obligation de mesurer la qualité de l'air dans les crèches a été repoussée** par la ministre de l'Ecologie et de l'Energie, Ségolène Royal. Elle sera remplacée par un guide de bonnes pratiques comportant plusieurs recommandations.

### Un nouveau conseiller

Eric Mingant a rejoint l'équipe d'Heol le 16 juin 2014 en tant que conseiller CEP. De formation en **génie thermique avec une spécialisation en énergies renouvelables**, il vient appuyer Gaëtan Le Bretton dans la mission de conseil aux collectivités.



### Février 2015: récolte des Certificats d'Economie d'Energie (CEE)

Pensez à demander vos primes CEE pour vos travaux de rénovation énergétique avant février 2015, prochaine date à laquelle elles seront récoltées